

# Code de vie de l'école



## Sa raison d'être

L'apprentissage de règles fait partie d'une bonne éducation de base. À notre école, nous souhaitons favoriser un environnement sécuritaire pour chaque personne et un climat agréable qui soit propice aux apprentissages. Un accent particulier est mis sur le développement du civisme, un atout dans la vie en société. Ces règles générales sont appliquées dans toute l'école, incluant le service de garde. Elles sont accompagnées de règles de fonctionnement propres à chaque classe, présentées par les titulaires et les spécialistes en début d'année.

## Ses principes

- Les règles de conduite reposent sur des valeurs importantes partagées par le milieu : le respect, l'engagement et la responsabilisation. Elles sont liées au projet éducatif de l'école.
- Chaque élève et ses parents sont informés des règles de fonctionnement de l'école et des règles de conduite pour les élèves. Ils s'engagent à les respecter.
- L'élève est responsable de ses paroles et de ses gestes. Les conséquences ou les gestes réparateurs permettent de soutenir l'élève dans sa démarche de respect du code de vie. Nous lui reconnaissons le droit à l'erreur.
- Tous les intervenants de l'école collaborent à faire appliquer le code de vie; ainsi, la continuité et la cohérence auprès de l'élève sont assurées.



## Règles du Code de vie

### 1. RESPECT

- J'applique la démarche de résolution de conflits enseignée à l'école (voir la démarche inscrite à la page 6).
- Je démontre un comportement pacifique en gestes et en paroles; je ne suis pas violent (les coups, l'intimidation, la bousculade, les menaces... ne seront pas tolérés. Ceci inclut les médias sociaux).
- Je m'adresse aux autres sur un ton convenable avec un langage poli et respectueux.
- J'utilise des formes de politesse et des gestes de savoir-vivre (voir la liste aux pages 6 et 7)
- J'utilise 'Madame', Monsieur' suivi de leur prénom ou leur nom de famille, selon leur préférence, et j'évite les familiarités avec eux. Nous encourageons l'utilisation du vouvoiement envers les adultes de l'école.
- J'écoute et j'applique les consignes données par les intervenants de l'école.
- Je respecte les règles de vie de la classe, établies par chaque enseignant.

- Je choisis des activités sans danger pour moi et pour les autres.
- J'utilise les objets de façon appropriée ; je ne lance pas de roches, balles de neige, copeaux de bois, etc.
- Je circule adéquatement, de façon sécuritaire, calmement, et en silence.
- Je porte des vêtements décents et appropriés selon la température et les activités que je pratique. Les vêtements trop courts (longueur du bras) sont interdits. Nous encourageons le port d'une paire de chaussures extérieure différente de celle portée à l'intérieur dans un souci de garder notre école propre.
- Je ne porte pas de vêtements avec des dessins ou des messages violents ou vulgaires.
- J'enlève ma casquette ou mon chapeau en entrant dans l'école.
- **En éducation physique** : je porte les vêtements exigés: t-shirt, shorts aux genoux ou legging, bas et souliers de sport à lacets si possible. Je transporte mes vêtements dans un sac en tissu refermable. J'attache mes cheveux longs pour des raisons de sécurité et d'hygiène. J'enlève mes bijoux, question de sécurité, sauf les bracelets médicalertes.

## 2. RESPONSABILISATION

- Je suis responsable de mes actions et j'accepte les conséquences qui en découlent.
- Je circule sans perdre mon temps lors des déplacements pour ne pas nuire à mon groupe.
- Je prends soin du matériel mis à ma disposition : volumes, mobilier, équipement, effets scolaires, etc. (aucun vandalisme)
- Je demande la permission avant d'emprunter, de prendre les objets des autres ou de l'école.
- Je suis responsable de garder l'école et ses alentours propres : classes, corridors, escaliers, salles des toilettes, vestiaires et cour d'école. Je dépose les papiers et déchets dans les poubelles ou dans les bacs de recyclage.
- Je prends soin de ranger mes vêtements et de bien fermer la porte de mon casier.
- Je respecte les œuvres et les travaux exposés.
- J'apporte de la nourriture et des breuvages santé à l'école, et je n'apporte pas d'aliments contenant des noix et arachides. Je supporte mon école qui est soucieuse des allergies.
- Je ne mâche pas de gomme.
- Au dîner, je mange proprement en respectant les règles de la cafétéria (voir les règles à la page 16). Je ne lance pas de nourriture.

## 3. ENGAGEMENT

- Je m'engage à être respectueux et responsable à l'école.
- J'arrive à l'heure en classe avec tout le matériel nécessaire.
- Au son de la cloche, je cesse immédiatement de jouer et je prends mon rang calmement près de l'entrée désignée.
- Je fais mes devoirs assidûment et les remets à mon enseignant dans les délais requis.

- Quand je dois apporter des lettres ou d'autres documents d'information à la maison, je les remets à mes parents le jour où je les ai reçus. Je remets rapidement à l'école tous les messages de mes parents.
- Je complète tous mes travaux en faisant de mon mieux et en respectant les délais demandés.
- Je demande toujours la permission pour quitter un local, et j'y reviens rapidement.
- Je respecte le code d'éthique en informatique (voir le code d'éthique à la page 11).
- Je demande la permission avant d'apporter des objets de la maison et j'en suis responsable. (les appareils électroniques sont interdits à l'école). L'école n'est pas responsable des objets perdus, volés, brisés qui viennent de la maison.



## À l'école St-Michel, je règle mes conflits dans le respect...

Voici la démarche enseignée à l'école, pour les quatre étapes de résolution de conflit (tirée du programme 'Vers le Pacifique'):

- 1) **SE CALMER**
- 2) **SE PARLER** (des faits, de ses émotions, gestes de pique)
- 3) **CHERCHER UNE SOLUTION** (transformer son geste de pique en geste de cœur)
- 4) **TROUVER ET APPLIQUER LA SOLUTION**

Nous nous sommes basés sur la démarche de « L'école, au cœur de l'harmonie ». Ceci permet d'identifier l'impact positif ou négatif des façons d'agir du jeune, à l'aider à reconnaître la violence qui l'entoure et à y réagir de façon appropriée.

### **Les comportements en cœur**



Ce sont les comportements agréables qui entraînent ou construisent l'amitié et qui peuvent aider à régler des conflits.

### **Les comportements en pique**



Ce sont les comportements désagréables qui peuvent blesser physiquement ou psychologiquement. Ces comportements détruisent l'harmonie et provoquent ou accentuent les conflits.



## Formules de politesse et gestes de savoir-vivre

- Je demande poliment : j'utilise « s'il-te-plaît », « s'il-vous-plaît ».
- Je dis toujours « merci » lorsqu'on me donne quelque chose.
- Je circule toujours à droite dans l'école.
- J'attends mon tour en faisant la file.
- Je salue poliment et discrètement les adultes que je connais.

- J'attends mon tour pour m'exprimer.
- Si je dois passer entre des personnes qui conversent, je m'en excuse.
- J'enlève ma casquette ou mon chapeau en entrant dans l'école.
- Je ferme la bouche lorsque je mange.
- J'utilise un mouchoir lorsque c'est nécessaire.
- Je place ma main devant ma bouche lorsque je baille, ou mon bras lorsque je tousse ou que j'éternue.
- Je cogne toujours à la porte avant d'entrer dans un local.
- Je demande toujours la permission avant d'emprunter les affaires des autres.
- J'offre mon aide aux personnes en difficulté.
- Je suis un bon joueur, lorsque je gagne et aussi lorsque je perds.

## Définitions de « Violence et intimidation »

**VIOLENCE:** *«Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.»\**

**INTIMIDATION:** *«Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.»\**

\* Définitions dans la Loi sur l'instruction publique 2012

## Mesures éducatives : conséquences

### Un écart de conduite mineur est :

un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui :

- ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves;
- mais qui dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.

### Un écart de conduite majeur est :

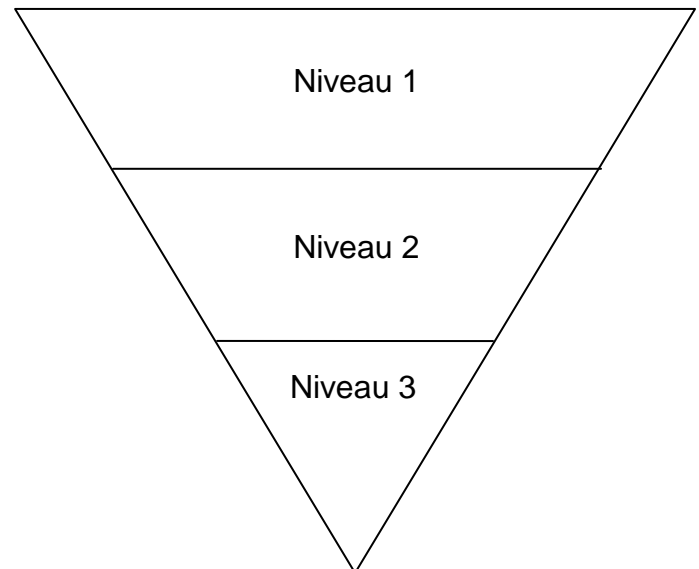
un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui :

- nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement du maître et par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves;
- un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, vol, etc);
- un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.

En début d'année, je m'engage à respecter le code de vie en signant « l'engagement de l'élève ». Si je choisis de ne pas respecter les règles, j'accepte de perdre certains privilèges et je recevrai une ou plusieurs conséquences selon la gravité du manquement :

### Niveau 1 :

- Avertissement verbal
- Discussion avec un adulte
- Excuses verbales
- Retrait de l'activité
- Perte d'un privilège
- Geste réparateur
- Pratique du bon comportement
- Reprise du temps perdu
- Écrire dans l'agenda l'événement survenu
- Retrait de la classe
- Autres conséquences selon la situation



### Niveau 2

- Appel téléphonique aux parents
- Passeport
- Retenue
- Feuille de route
- Réflexion écrite
- Retrait du groupe pour placement en classe d'accueil (entre enseignants)
- Surveillance accrue de l'adulte
- Support au comportement par la TES
- Rencontre multi, demande de services
- Plan d'action
- Autres conséquences selon la situation

### Niveau 3

- Rencontre avec la direction
- Plan d'action
- Plan d'intervention individualisé (PIA)
- Rencontre à l'école avec mes parents
- Suspension interne
- Suspension externe par la direction
- Privation d'une activité particulière
- Autres conséquences selon la gravité du geste

## POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO

**Lors d'un manquement majeur** : violence physique, verbale ou psychologique; gestes dangereux, bagarre, vol, vandalisme, harcèlement, intimidation, cyber intimidation, possession d'objets menaçants, etc., une politique de suspension (interne et\ou externe) pourrait s'appliquer. Cependant, la décision appartient à la direction de l'école. Après toute suspension (interne et\ou externe), un geste réparateur sera proposé à l'élève lors de son retour à l'école. Dans le cas d'une suspension à l'externe, le retour se fera en présence du parent.

### Gestes réparateurs

**En faisant une réparation :**

Je prends mes responsabilités, j'apprends de mes erreurs et je montre à l'autre que je me soucie de lui.

**Réparations possibles :**

- Je propose moi-même un moyen de réparer.
- Je joue avec cette personne à une récréation.
- Je reprends le temps perdu.
- Je fais le ménage dans la classe à la récréation.
- Je partage les moyens que j'ai trouvés.
- J'efface les graffitis que j'ai écrits.
- Autres exemples
- Je fais un dessin ou une carte d'excuses.
- J'apporte mon aide dans une matière.
- Je m'explique seul à seul avec la personne en utilisant un message d'excuses.
- J'aide le concierge dans sa tâche.
- Je débourse les frais de réparation ou de remplacement de l'objet ou du livre.
- Je participe à un travail communautaire : nettoyage, réparation, ramassage, etc.

### Passeport

Le «Passeport» est un moyen de communication entre les parents et l'école pour des comportements répétitifs, violents, irrespectueux ou dangereux pour la sécurité. À chaque fois, l'élève doit le faire signer par un parent et le ramener dès le lendemain à l'école.

Pour certains « Passeports » répétitifs :

Rencontre individuelle avec l'aide de la technicienne en support au comportement et la direction pour trouver des moyens éducatifs, pour ne plus reproduire le comportement répétitif problématique.

\*Il peut également y avoir un plan d'intervention adapté avec l'élève si certaines situations persistent.

## **Renforcement positif pour encourager les bons comportements**

En choisissant de respecter les règles de vie de l'école, je m'implique activement et positivement à l'école. Les bons comportements seront reconnus par :

- des billets coup de cœur pour les gestes de cœur
- le tableau d'honneur à chaque étape
- des certificats lors d'assemblées animées par la direction

*\*Les règles du Code de vie de l'école ont été approuvées par le Conseil D'Établissement en date du 17 mai 2018.\**

